

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Planification stratégique « Vision Nouvelle-Beauce 2025, Ensemble bâtissons l'avenir »

Adoption du plan d'action

Ville de Sainte-Marie, le 17 mars 2010. - Un plan d'action a été adopté par le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce, à sa séance ordinaire du mois de mars, afin de répondre aux attentes des intervenants et de la population qui ont participé à la démarche de planification stratégique.

La MRC de La Nouvelle-Beauce en tant qu'organisme de concertation, dans le cadre de la réalisation d'une planification stratégique, a interpellé 250 personnes, intervenants publics et privés, en vue de procéder à une évaluation rationnelle des différentes ressources humaines, financières et matérielles présentes sur le territoire de la Nouvelle-Beauce. Rappelons qu'un forum s'était déroulé le 30 mai 2009 regroupant une centaine de participants provenant de la société civile de la Nouvelle-Beauce.

Le conseil a retenu une douzaine d'actions sur lesquelles le milieu municipal s'investira dans les prochaines années. Ce n'est pas tout, les partenaires de l'éducation, de la santé et autres organisations publiques et privées seront également invités à travailler sur des dossiers qui les concernent et qui concernent l'avenir de notre communauté. Les projets suivants ont été désignés comme prioritaires et feront l'objet d'un suivi au cours des quatre prochaines années.

| |
|--|
| S'assurer de la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées. |
| Réaliser un plan de développement de la zone agricole. |
| Aménager le « Parc Nature Taschereau ». |
| Adopter une réglementation régionale de l'arbre et de la forêt en milieu urbain et rural. |
| Améliorer notre performance en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles : <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité et le volume de déchets; • Encourager le compostage; • Sensibiliser les commerces à une plus grande récupération; |
| Valoriser les boues des étangs d'épuration et de fosses septiques. |
| Soutenir les projets de protection et la revégétalisation de bandes riveraines des cours d'eau et des fossés agricoles. |
| Valoriser le rôle du préfet et renforcer son action en fonction des attentes signifiées par le conseil de la MRC. |
| Communiquer à la population de la Nouvelle-Beauce les activités et les réalisations de la MRC. |
| Développer un partenariat intermunicipal sur la mise en commun de services et d'équipements. Le service suivant sera évalué en priorité : <ul style="list-style-type: none"> • Les services et les équipements culturels et de loisirs. |
| Réunir, au moins une fois par année, l'ensemble des membres des conseils municipaux et les directeurs (trices) généraux (ales) des municipalités afin de faire un bilan des actions s'étant déroulées sur le territoire et de parler des perspectives à venir. |
| Impliquer des élus(es) municipaux dans le suivi et l'avancement de la planification stratégique et dans les actions de la MRC. |
| Soutenir le comité d'accueil et d'intégration des immigrants en place. |
| Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce. |
| Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la |

Nouvelle-Beauce.

Stimuler les jeunes et leurs talents afin d'en faire des éléments positifs pour la communauté.

Mettre en place un système de transport collectif.

Relier la piste cyclable de la Nouvelle-Beauce aux territoires des MRC voisines (Bellechasse et Robert-Cliche).

Établir une stratégie commune pour aménager nos espaces industriels.

Une quinzaine d'actions d'ordre économique seront également priorisées et déposées au CLD de La Nouvelle-Beauce afin qu'elles soient introduites dans le prochain plan d'action local de l'économie et de l'emploi.

Le conseil de la MRC encourage chaque municipalité à s'investir dans le développement de leur communauté. En ce sens, la planification stratégique se veut un guide dans lequel chaque municipalité peut puiser des idées et des projets. La croissance d'une municipalité appartient, avant tout, à sa collectivité.

*Le défi est grand et nous devons, mes collègues municipaux et moi, présenter un leadership tel que tous, citoyens et société civile, embarqueront dans le développement et la pérennité de notre communauté. Nous avons un énoncé de vision stratégique « **Assurer un avenir et une vitalité économique, sociale et culturelle à l'ensemble de la communauté de la Nouvelle-Beauce** ». Pour y arriver, les solutions sont là, à portée de la main. Ce qu'il faut, c'est de mettre nos ressources ensemble et passer à l'action ... a rapporté M. Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce.*

La planification stratégique servira à orienter et à encadrer le futur de la Nouvelle-Beauce sur un horizon à long terme (\pm 15 ans), mais sans pour autant oublier d'agir sur le court et moyen terme. Elle deviendra la référence aux changements souhaités sur le plan de l'organisation du territoire et du développement économique, social et culturel de la communauté et de la protection de l'environnement naturel et bâti.

-30-

Source :

*Érick Olivier
Aménagiste et coordonnateur
de la planification stratégique
MRC de La Nouvelle-Beauce*

Pour information :

*Richard Lehoux, préfet
Tél. : 418 387-3444
MRC de La Nouvelle-Beauce*